

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

En argent 136. francs de Suisse, et en Bois trois toises soit heures.

De la Caisse Communale 288 } 136.  
des Lauriers - 48 }

Le bois des bois de la Commune

( 5 )

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *Monthorod*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Paroisse d'Aubonne & Agence de Monthorod*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District *D'Aubonne*

e. Canton *Du Léman*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *32 Maisons*

( Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons. )  
*Dans la Circonférence d'un quart d'heure il y a 12 Maisons y compris la Commune de Pizy.*

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Entre le village de Monthorod il y aient les enfants du village de Pizy actuellement au nombre de 62 à la distance d'environ 20 minutes. Comprenant 10 Maisons assez distantes les unes des autres. La Maison des Soules à la distance d'environ 25 minutes ayant actuellement 3 enfants à l'école. La maison dite en Plans à la distance d'environ 20 minutes n'ayant pas actuellement d'enfants une autre maison dite en Plans à la distance d'environ 16 minutes ayant actuellement 3 enfants. La maison dite aux Tricodes à l'environ 15 minutes ayant une enfant, une autre maison au dit lieu à environ 12 minutes n'ayant point d'enfants actuellement.*

294 / 116

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

La maison dite au Champ court à environ 10 minutes sans en faire actuellement à l'école. Le Moulin à environ 4 minutes dont les enfans vont à l'école Allemande.

a. Leurs noms.

Les écoles d'Aubonne, sont à environ 25 minutes de distance.

b. Leurs distances réciproques.

Celle de St. Lierre à environ 30 minutes. Celle de Lasigny à environ 40 minutes. Celle de Fichy à environ 45 minutes. Celle de Bougy vilars à environ 45 minutes.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

à lire écrire chiffres reciter du Catéchisme & passages & chanter.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

Toute l'année excepté moissons & vendanges.

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Ancien & Nouveau Testament, Catéchisme, Recueil de passages, Psaumes.

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

La visite de l'école se fait régulièrement par le Pasteur & prêtres, au Noël & Pâques toute fois que le Pasteur y fait à sa volonté.

9°. Durée de l'école chaque jour?

Environ 3 heures avant midi & 2 heures après pendant l'été.

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

Ils sont distribués en diverses classes dans la même chambre suivant leurs capacités.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

Après examen & nomination du Pasteur & prêtres. Le Brevet étoit donné par le Bailli d'Aubonne.

b. D'où est-il?

De l'Abbaye valée du Lac de Joux.

c. Son nom

Abraham David Glatz.

( 3 )

d. Son âge.

27 ans

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

est Célibataire

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Depuis environ 2 ans & n'est ici que depuis environ 3 mois.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

à été Régent à Cottens l'année dernière & étoit agriculteur & Courreur.

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?

Lire la prière chaque Dimanche & jour de fête de la messe, un jour de la semaine en l'été.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

Il y a actuellement 50 enfans dont 29 Garçons.

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?  
b. Quelle en est la valeur?  
c. Source des revenus.

Il n'y en a aucun.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Chaque enfant Bourgeois paye annuellement 17 batt & les Habitants 34. batt.

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, qu'est délabré?

Le Bâtiment est assez vieux & en médiocre état.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

Il y a deux chambres tant pour l'école que pour le Régent dans une maison de Commune.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

Maintenant par la Commune.

295

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? Dix Louis en argent & un moule de bois à la charge de chauffer l'école

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Payé par la Commune qui retire des particuliers ce qu'indiquent l'article 14 de la loi

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Gimel

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Gros Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

Commune proprement dite

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

Paroisse et Agence de Gimel

d. District

D'Aubonne

e. Canton

du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Le Village est rassemblée sauf 12 maisons fourainés; Composé en tout de 104 Maisons

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

dont la plus éloignée est à une petite demi-heure

La Fouli	0	} En Baule dessus 2 Baule dessous - 2 Ex Baumette - - 3 Ex Fausc - - - 0 Borgax - - - - 0 La Repentance 3 } La Rapille - - - 1
La Piquette	0	
au Premier	0	
le Vernesson	2	
l'Esilière	0	

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

On a indiqué le nombre à côté des lieux. Au Village;

296 117